



Communiqué de presse intersyndical – 05/11/2020

Lycéens arrêtés à Paul Eluard : halte à la répression policière des élèves du 93 !

Mercredi 04 novembre, pour le troisième jour consécutif, des élèves du lycée général et technologique Paul Eluard de Saint-Denis (93200) ont bloqué l'entrée de l'établissement afin de protester contre l'indigence du protocole sanitaire mis en place à la rentrée des vacances d'automne.

Peu après 13h, alors que le blocus se déroulait dans une ambiance très calme, 5 élèves du lycée ont été violemment interpellés par la police nationale et placés en garde à vue. Des parents et deux représentant-es de la FCPE se sont immédiatement rendu-es au commissariat, mais dans un premier temps les policiers sur place ont refusé de leur permettre de communiquer avec les élèves.

Les policiers ont attribué un avocat commis d'office aux élèves à leur arrivée au commissariat, en refusant le droit aux familles de désigner leur avocat. Cependant, un avocat spécialisé dans les affaires de violences policières s'est ensuite saisi des dossiers.

Tous les élèves ont été relâchés avant 21H. L'un d'entre eux avait été frappé au visage et ses lunettes étaient cassées. Il est accusé d'avoir frappé un policier quand il était à terre. La mère à qui la police a montré la vidéo incriminante affirme qu'il n'y avait rien qui justifie une telle accusation sur les images.

Par ailleurs, ce matin, les forces de police ont fait un usage immodéré de gaz lacrymogène contre des élèves du lycée d'Application de l'ENNA (Saint-Denis), qui elles et eux aussi bloquaient leur établissement pour exiger la mise en place d'un protocole sanitaire digne de ce nom.

Les organisations syndicales signataires dénoncent les violences et les intimidations policières exercées contre les élèves qui se mobilisent pour leur droit à apprendre dans des conditions sanitaires acceptables.

Organisations signataires : CNT 93, CGT Educ'Action 93, SNEP-FSU 93, SNES-FSU 93, SNUipp 93, SUD Education 93